Auterive, le 03/09/2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Antonin Perbosc
Auterive

Le principal

Affaire suivie par :
Jérôme PACHECO

Tél : 05.61.50.98.70
Mél : 0310084y@ac-toulouse.fr

18 bis Avenue d'Hermannsburg
31190 AUTERIVE

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Objet : Modaliés d'accueil des élèves à compter de la rentrée scolaire 2021

Madame, Monsieur,

Suite aux directives du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des Sports, nous vous informons des mesures mises en vigueur à cette rentrée scolaire pour limiter la propagation du virus et assurer à vos enfants la continuité des enseignements dans de bonnes conditions.

Protocole : application du niveau 2 / niveau jaune décrété par le ministère en lien avec les autorités sanitaires.

Le pass sanitaire n'est pas exigé pour les élèves, parents et personnels lorsqu'ils accèdent dans l'établissement.

Le r**etour de l'enseignement en présentiel** s'applique, cela signifie que tous les élèves sont présents physiquement en classe complète sur l'ensemble du temps scolaire. Votre enfant doit par conséquent suivre la totalité des cours inscrits à son emploi du temps.

1) Information concernant l'application des gestes barrière et les règles d'hygiène mises en vigueur au sein de l'établissement :

- ✓ **Port du masque,** les élèves doivent être munis d'un masque grand public de catégorie 1. Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées. **Les élèves doivent porter le masque correctement.**

- ✓ **Désinfection des mains**, les élèves doivent se laver les mains en arrivant au collège et le plus régulièrement possible, notamment lors de l'utilisation des sanitaires et lorsqu'ils se rendent à la restauration scolaire. Les élèves doivent se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique lorsque le lavage des mains n'est pas possible. Des bornes de distribution de solution hydroalcoolique sont mises à leurs dispositions.

- ✓ **Aération et ventilation des classes et locaux** : les salles de classe et les locaux utilisés sont régulièrement aérés au moins 15 minutes avant l'arrivée des élèves, au moment des récréations, pendant les intercours.

- ✓ **Accueil des élèves au service d'hébergement et de restauration.** Les élèves pourront accéder normalement au service de restauration en respectant les principes suivants :

    - Port du masque obligatoire dans la file d'attente.Les élèves enlèvent leur masque uniquement sur le temps du repas.
    - Lavage des mains obligatoire à l'entrée de la file et en sortant du self.
    - Afin d'éviter le brassage, les élèves déjeunent avec leur classe, il est conseillé de toujours déjeuner avec les mêmes personnes.

- ✓ **Accès des personnes extérieures à l'établissement**

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains.

2) Information sur les moyens mis en oeuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel

Rappel important : Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°ou plus) ou symptômes Covid-19.

Les parents doivent immédiatement venir chercher leur enfant s'ils présentent des symptômes au collège. Dans ce cas, il est recommandé d'éviter les contacts avec d'autres personnes et de consulter le médecin traitant. Un appui du médecin scolaire ou de l'infirmière peut être sollicité pour vous accompagner dans vos démarches.

En cas de test positif :

L'information est transmise dans les meilleurs délais au chef d'établissement puis aux autorités sanitaires afin de prendre les mesures nécessaires pour isoler le malade et ses contacts.

Dans les collèges et les lycées, un protocole de contact-tracing renforcé est appliqué pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. **Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance**. Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel. Le statut vaccinal de l'élève sera communiqué au chef d'établissement sur la foi d'une attestation de vaccination par les représentants légaux.

3) Organisation d'une campagne de vaccination dans les établissements scolaires.

Une campagne de vaccination est mise en place dans les collèges et lycées. Elle concerne les élèves de plus de 12 ans. Les documents d'information sur cette campagne de vaccination, l'autorisation parentale nécessaire et le questionnaire pour que votre enfant puisse y participer sont en pièces jointes.

Si vous souhaitez que votre enfant y participe, il doit déposer le document **« autorisation à la vaccination contre la covid-19** » **avec la partie «questionnaire vaccination contre la covid-19 » dûment complétée à l'accueil du collège (hall d'entrée de l'administration) sous pli confidentiel à l'attention de l'infirmière scolaire.** Les modalités d'accompagnement de votre enfant et le lieu du centre de vaccination seront précisés ultérieurement une fois le recensement des élèves effectué. **Les élèves peuvent venir également chercher des autorisations directement au bureau d'accueil de la vie scolaire.**

- ✓ **Stage de découverte du monde professionnel pour les élèves de 3ème** .

Les élèves de 3ème effectueront une période de stage en entreprise conformément aux directives sanitaires de l'entreprise et s'informeront à l'avance s'il est nécessaire d'avoir un schéma vaccinal complet (deux vaccinations).

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte toutes ces dispositions.
Je sais pouvoir compter sur vous afin expliciter les règles de fonctionnement de l'établissement à vos enfants.
Il en va de l'effort et de l'engagement de tous pour accueillir nos élèves le plus sereinement possible.
Des informations complémentaires sur d'éventuelles dispositions pourront être communiquées en fonction du niveau réévalué régulièrement par le ministère sur la situation épidémique.
Pour toute question, veuillez adresser un courriel à l'adresse mail suivante : *0310084y@ac-toulouse.fr*
Nous adressons tous nos encouragements et nos voeux réussite à votre enfant pour cette nouvelle année scolaire.

Je vous remercie de l'attention portée à cette note.

ACADEMIE DE TOULOUSE
LE PRINCIPAL
COLLEGE D'AUTERIVE

J.PACHECO